

28e Triathlon de l'Omois : J-4 avant le grand rendez-vous sportif de Château-Thierry

Les infos nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

- Parking des concurrents sur le parking Carrefour de Château-Thierry : 37 avenue d'Essômes (à 800 m du départ), prévoir votre déplacement en conséquence. Les castels, privilégiez le déplacement à vélo pour vous rendre sur l'aire de départ.
- Parking Place des Etats-Unis possible, avenue Jules Lefèvre, mais faible capacité d'accueil
- Parking Place de l'Hôtel de ville, Place Victor Hugo
 - **Retrait des dossards le samedi 4 Septembre de 19h à 20h et le Dimanche 5 Septembre à partir de 8h au palais des sports, avenue Jules Lefèvre**
 - **Pour retirer votre dossard, Munissez-vous de votre Qr Code reçu par mail sur smartphone ou papier .**

Régularisez vos dossiers incomplets via la plateforme njuko avant Vendredi 3 Septembre, nous ne manipulerons aucun dossier le jour de l'épreuve (Covid oblige) et vous ne pourrez pas partir !

- **Vous devrez tous présenter votre pass sanitaire pour accéder la zone Course et bracelet vous sera remis.**

Attention pas de Pass pas de Course ! Vous devez conserver votre masque jusqu'au départ (parc à vélos compris).

- Ouverture du Parc à vélo 8h15.
- **Pas de sac dans le parc à vélos, laissez vos affaires non utiles à la course dans votre voiture. L'organisation déclinera toute responsabilité en cas de perte ou vol.**
- Pas de Briefing avant course seulement des rappels à la Sono.
- Température de l'eau : 19°C
- 9h30 déplacement à pieds pour rejoindre le départ Natation
- Départ à 10h en 2 vagues :

Respecter la distanciation sociale au moment de l'attente !

Horaires /Conseils / Réglementation

10h Relais/Féminines

10h05 Individuels Hommes

Natation : Attention à cause du Covid pas d'échauffement dans l'eau possible !

Nage dans le sens du courant.

Les débutants privilégiez la zone arrière au départ pour éviter les "éventuels" coups de bras ou pied. Des bateaux, des kayaks, des plongeurs sont là pour assurer votre sécurité. Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°. La combinaison ne doit pas excéder 5 mm d'épaisseur.

Le port du bonnet de bain de l'organisation est obligatoire pour l'identification des vagues.

Cyclisme : Attention les 8 premiers kilomètres sont assez sélectifs !

Respectez le code de la Route en toute circonstance. Tout dépassement doit s'effectuer avec prudence et vigilance. En cas d'incident course ou passage de véhicules d'urgence, respectez les consignes données par les signaleurs et laissez la priorité aux véhicules. **Dossard dans le dos visible fourni par l'organisateur.**
Présentation des dossards à l'entrée du Parc

Le port du casque à coque dure est obligatoire, jugulaire serrée.

La partie vélo se fait sans abris aspiration, une distance réglementaire de 7 m doit être respectée entre deux concurrents. Lors d'un dépassement, le coureur doublé doit se laisser décrocher. Tout manquement à la règle d'abris aspiration pourra être sanctionnée par un carton bleu. Le concurrent devra effectuer une pénalité d'une minute avant la deuxième transition.

Course à pieds: Parcours intra-muros, restez vigilants dans votre déplacement.

Dossard devant !

Début de circuit assez sélectif, c'est le prix à payer pour découvrir le Patrimoine de la Ville et découvrir la maison de Jean de Lafontaine. **Gardez bien en évidence votre dossard. Ravitaillement liquide et remise d'un bracelet sur l'esplanade du Château et au demi-tour sur la piste cyclable.**

Le dossard doit être parfaitement lisible lors du passage de la ligne d'arrivée.

Pour les relais : Le passage du relais s'effectue par la transmission de la puce à l'emplacement de l'équipe dans le parc à vélo. Aucun relayeur ne se trouve dans le parc à vélos durant l'épreuve ! On s'y rend simplement au moment du relais et de la transmission de la puce.

Lors de la première transition (T1), le cycliste attend son nageur avec le vélo positionné sur les racks prévus à cet effet (pas de vélo en attente dans les allées de circulation). Il pourra décrocher son vélo pour effectuer son parcours une fois la transmission de la puce effectuée. Le nageur devra sortir du parc à vélo le plus rapidement possible sans gêner les autres concurrents.

Lors de la seconde transition (T2), le cycliste devra raccrocher son vélo sur le rack avant de pouvoir transmettre la puce à son coureur à pied. Une fois la transition effectuée, le cycliste sortira du parc à vélo le plus rapidement possible sans gêner les autres concurrents. Le vélo sera récupéré à la fin de l'épreuve.

Seul le coureur à pied sera autorisé à passer la ligne d'arrivée.

Le Triathlon de l'Omois 2021 sera Sélectif Hauts de France pour la Coupe de France des Clubs : Un classement sera effectué sur les 3 premiers licenciés compétition du même club. La sélection sera validée par la ligue et transmise aux clubs concernés dans les jours qui suivent l'épreuve, après vérification des résultats.

Liste des Infractions

Les infractions ci-après entraînent des pénalités possibles :

Avertissement verbal avant que l'infraction soit commise,
Carton jaune (stop and go) remise en conformité immédiate
Carton rouge, disqualification si pas de remise en conformité possible.

La liste ici définie n'est pas exhaustive.

Infractions Natation : Gêne volontaire entre concurrents. Utilisation d'accessoires interdits par le règlement officiel de la FFTRI. Départ anticipé. Ligne de départ non respectée. Parcours coupé. Aide extérieure. Tenue indécente.

Infractions Cyclisme : Dossard plié, coupé ou mal positionné, ou illisible. Port du casque non respecté (jugulaire serrée). Tenue indécente, ou torse nu – Gêne volontaire entre concurrents. Abris derrière un véhicule. Accompagnement par un tiers. Appui sur un véhicule. Aide extérieure (matériel, ravitaillement, etc.). Entente cordiale au détriment d'un tiers. Circulation à vélo dans l'aire de transition – Parcours coupé.

Une Penalty Box sera installée dans une zone définie proche du parc à vélos avant la deuxième transition. Le concurrent qui n'aura pas respecté la règle de l'abris aspiration sera pénalisé d'une 1 minute. La pénalité validée par un arbitre devra s'effectuée vélo à la main et casque sur la tête jugulaire attachée.

Infractions Course à Pied : Dossard plié, coupé ou mal positionné, ou illisible – Marque du sponsor cachée. Tenue indécente, ou torse nu – Gêne volontaire entre concurrents. Aide entre concurrents. Accompagnement par un tiers. Aide extérieure ravitaillement, etc. Parcours coupé. L'abandon de déchets sans respecter les zones de propretés identifiées.

Bonne fin de préparation et à dimanche en forme et sous le soleil !

L'équipe du Tco